

Le 28 mars 2008

à l'attention de M. le Député-Maire
Hôtel de Ville
92400 Courbevoie

Monsieur le Député-Maire,

Nous souhaiterions exposer une question orale lors du prochain Conseil municipal le 31 mars prochain. Nous vous adressons ci-dessous la teneur de cette question. Nous vous saurions gré de bien vouloir l'inscrire à l'ordre du jour et d'y apporter en séance la réponse.

En effet, nous avons été contactés par les associations « La Défense des Damiers » et « Agissons ensemble pour les Damiers », qui regroupent les locataires de la société Logis Transports. Cette société les a informés du projet de vente de leurs immeubles à la société l'Hermitage. Un diagnostic d'occupation a d'ores et déjà été réalisé afin d'élaborer les modalités de relogement des habitants.

Toutefois, les habitants s'opposent à ces relogements et souhaitent continuer à vivre aux Damiers où ils disposent de logements agréables, en bon état, à un prix modéré. Ils nous ont demandé de relayer auprès de nos collègues du Conseil municipal leur incompréhension et leur refus du projet actuel. Ils vous ont d'ailleurs alerté par mails les 23 et 28 février derniers et lors de rencontres avec eux.

Dans un courrier en date du 5 mars 2008, vous avez tenu à les rassurer sur cette vente, en leur expliquant que la Ville est obligatoirement consultée au préalable. Par ailleurs, vous avez déclaré au journal « Le Parisien » qui en fait état dans son édition du 14 mars 2008 que ce projet « est soumis à une procédure stricte, qui n'ignore nullement les droits des locataires ».

Toutefois, les locataires viennent de découvrir dans la presse que l'un des projets pré-sélectionnés pour la Tour Signal, qui doit être construite à la Défense, est localisé sur l'emplacement actuel de leurs résidences. Ce projet est monté en association avec la société l'Hermitage. Vice-Président de l'EPAD et membre du jury qui a pré-sélectionné ce projet, vous n'ignoriez donc rien des intentions de la société l'Hermitage.

De ce fait, des interrogations restent en suspens :

- ✓ Pourquoi avoir retenu le projet de tour présenté par la société l'Hermitage, qui conduit inévitablement à la destruction des logements actuels, alors que vous connaissez l'opposition des habitants à cette opération ?
- ✓ Les habitants bénéficient de logements de qualité, souvent avec terrasse et balcons, pour des loyers modérés. N'est-il pas anormal d'envisager leur destruction, au profit de logements haut de gamme, alors que le parc de logements sociaux et intermédiaires en région parisienne est déjà insuffisant ? Un plan de réhabilitation ne serait-il pas plus opportun ?
- ✓ Les habitants, dont certains sont présents depuis près de 30 ans, souhaitent continuer à vivre aux Damiers, qui ne souffrent que d'un manque d'entretien des façades. Ils refusent d'être relogés ailleurs. Quelle est votre position sur une éventuelle destruction des immeubles ? Vous y opposerez-vous ou estimez-vous cette opération légitime et pour quelles raisons ?

✓ Nous constatons un manque patent de transparence et d'association des habitants sur ce projet et ses conséquences, générant la méfiance et l'inquiétude. En qualité de vice-président de l'EPAD, comment envisagez-vous concrètement d'associer les habitants du quartier, et en particulier les associations qui les représentent, au plan de renouveau de la Défense ?

Espérant une réponse positive à cette requête effectuée dans le but de clarifier la position de la Ville de Courbevoie dans ce dossier et permettre une réflexion sereine avec les habitants des Damiens, nous vous prions d'agréer, monsieur le Député-Maire, nos salutations respectueuses.

Martine Volard
Conseiller municipal

Patrick Bolli
Conseiller municipal

Jean André Lasserre
Conseiller municipal
Président du groupe « Une
autre ambition pour
Courbevoie »